Royaume de Belgique Province du Hainaut Arrondissement de Mouscron

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAL DE COMINES-WARNETON

<u>Séance du 21.02.2022</u>



Ville de Comines-Warneton

<u>PRÉSENTS</u> :

Mme Alice LEEUWERCK, Bourgmestre-Présidente;

Mmes Marie-Eve DESBUQUOIT, Clémentine VANDENBROUCKE, MM. Didier SOETE, Jean-Jacques PIETERS et Philippe MOUTON, Échevins ;

Mme Chantal BERTOUILLE, MM. José RYCKEBOSCH, Vincent BATAILLE, André GOBEYN, Frank EFESOTTI, Didier VANDESKELDE, David KYRIAKIDIS, Gael OOGHE, Mmes Myriam LIPPINOIS, Marion HOF, Peggy DELBECQUE, M. Eric DEVOS, Mme Charlotte GRUSON, M. Jean-Baptiste LINDEBOOM, Mmes Johanna MOENECLAEY, Sylvie VANCRAEYNEST, Florence DEKIMPE, MM. David WERQUIN et Jean-Baptiste RAMON, Conseillers Communaux;

M. Cédric VANYSACKER, Directeur Général, Secrétaire.

10° objet : Plan de Cohésion Sociale (P.C.S.). Plateforme pour le Service Citoyen de Belgique. Adhésion à la Charte « Un Service Citoyen pour tous » (niveau 1). Approbation. Délégation. Décision.

LE CONSEIL COMMUNAL, siégeant en séance publique :

Vu les dispositions du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation;

Vu les dispositions de la Nouvelle Loi Communale ;

Vu le projet de charte proposée par l'A.S.B.L. « La Plateforme pour le Service Citoyen » ;

Considérant les Principes fondamentaux de la Charte d'adhésion au Service Citoyen :

- un engagement à plein temps d'une durée continue de minimum six mois;
- renforcer le développement personnel et l'implication du jeune dans la société;
- accessible à tous les jeunes de 18 à 25 ans ;
- centré sur des missions répondant à de réels enjeux de société (sociaux, environnementaux, culturels, ...);
- mobiliser et encourager les jeunes à avancer dans leur projet personnel en acquérant de multiples compétences ;
- favoriser le brassage social et culturel par l'échange, la solidarité et l'entraide;
- reconnu par un véritable statut ainsi que par l'ouverture de droits et avantages;
- projet fédérateur soutenu et mis en œuvre par les autorités publiques qui associent collectivités locales, associations, partenaires sociaux, ...;

Considérant que notre commune a la volonté de renforcer la participation citoyenne ;

Considérant que le « Service Citoyen » amplifie les échanges intergénérationnels et interculturels au sein de la commune en favorisant ainsi la Cohésion Sociale ;

Considérant que cette adhésion est destinée à favoriser le développement personnel des jeunes ainsi que leur intégration dans la société par le soutien au dispositif « Service Citoyen » qui présente des intérêts communaux et favorise chez le jeune la perspective d'emploi et de formation ;

Attendu que Madame Anaïs DEBRAECKELAER, chargée de campagne au sein de « la Plateforme pour le Service Citoyen », sera la personne de contact, disposée à répondre aux questions, suivis et demandes d'informations

Attendu que Monsieur François GUSTIN, éducateur de rue au sein du Plan de Cohésion Sociale sera l'agent communal en charge du suivi de cette action au sein de la Commune ;

Attendu que cette adhésion doit être approuvée par la présente assemblée;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Échevins ;

DÉCIDE, à l'unanimité :

<u>Article 1</u>. – De s'engager au niveau 1 d'association avec la plateforme pour le Service Citoyen à savoir : signer la Charte d'adhésion au Service Citoyen, engageant la commune de Comines-Warneton à soutenir symboliquement et politiquement la mise en place progressive d'un Service Citoyen institutionnalisé sur l'ensemble du territoire belge.

<u>Art. 2.</u> – De signer cette charte comme un pré-requis à tout autre engagement de la part de la Commune par la suite (vers niveau 2 : informer et promouvoir le Service Citoyen auprès de la population).

<u>Art. 3.</u> – De donner délégation à Madame la Bourgmestre et à Monsieur le Directeur Général – ou à leur remplaçant respectif – afin de signer la charte au nom de la Ville.

Art. 4. – De transmettre la présente décision en :

- 1 exemplaire à Monsieur le Gouverneur de la Province du Hainaut ;
- 1 exemplaire, accompagné de la charte dûment approuvée en simple expédition à François GUSTIN, éducateur de rue ;
- 1 exemplaire à Anaïs DEBRAECKELAERE, chargée de campagne pour l'A.S.B.L. « La plateforme pour le Service Citoyen ».

PAR LE CONSEIL:

Le Secrétaire,
(s) C. VANYSACKER.

La Présidente,
(s) A. LEEUWERCK.

POUR EXTRAIT CONFORME:

Le Directeur Général,

La Bourgmestre,

Cédric VANYSACKER. Alice LEEUWERCK.